

valliste ont critiqué certains fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, une chose qui ne s'était jamais vue, pour ainsi dire, en Grande-Bretagne. Ils ont dit que c'était des fossiles de l'ère victorienne, dont on devrait se défaire à tout prix, et personne n'a contesté leur droit d'employer un langage aussi énergique à l'égard de fonctionnaires. La chose pourra être étudiée en cette Chambre, à une étape ultérieure de nos débats sur les crédits.

Or, monsieur l'Orateur, qui a employé les mots les plus durs à l'égard des fonctionnaires? L'honorable député de Kootenay-Est (M. Byrne), le secrétaire parlementaire actuel du ministre du Travail, prononçait, le 13 décembre 1962, comme il est consigné à la page 2773 du Hansard de cette année-là, les paroles qui suivent. Croyez-m'en, c'est quelqu'un dont le siège est près des banquettes des puissants, et j'espère que tous les membres intéressés écouteront attentivement. Voici ce qu'il a dit:

On se rappelle sans doute que le groupe de négociateurs canadiens était dirigé par le ministre lui-même...

C'était M. Fulton.

...que certains journaux conservateurs présentent comme un brillant jeune homme. Je veux bien reconnaître qu'il est boursier Rhodes, mais il n'est pas ingénieur en hydro-électricité et je suis sûr que ses connaissances technogéniques sont minimes. Le groupe comprenait aussi M. Robertson, sous-ministre du Nord-canadien et des Ressources nationales. Je doute qu'il ait étudié le génie électrique ou hydro-électrique.

Monsieur l'Orateur, vous devriez voir les nombreuses lettres sur des problèmes de génie très complexes que M. Robertson a signées, mais j'y reviendrai plus tard.

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami parle-t-il de M. Gordon Robertson?

M. Herridge: Oui.

L'hon. M. Martin: Je suis certain que mon honorable ami admet que le savoir de M. Gordon Robertson sur ce sujet...

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je fais appel au Règlement...

L'hon. M. Martin: Je le dis en toute justice pour un fonctionnaire.

M. Douglas: Il ne parle pas d'un fonctionnaire. J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur: le député qui a la parole ne parle pas d'un fonctionnaire, mais donne lecture d'une affirmation du député de Kootenay-Est (M. Byrne) au sujet d'un fonctionnaire.

L'hon. M. Martin: Oh, je m'excuse.

M. Herridge: C'est votre côté que je cite.

M. Douglas: C'est-à-dire quand vous siégiez de ce côté-ci de la Chambre, et que vous critiquiez les fonctionnaires.

[M. Herridge.]

M. Herridge: Le député de Kootenay-Est a ajouté:

Il y avait aussi M. Ritchie, du ministère des Affaires extérieures, qui s'y connaît très peu en fait d'aménagements hydro-électriques. Enfin, le groupe comprenait M. Bassett, sous-ministre des Terres et Forêts de la province de la Colombie-Britannique.

Je ne dirai pas cela, monsieur l'Orateur. Je me suis entretenu avec un certain nombre de charmantes vieilles dames à Ottawa qui me disent que M. Ritchie est un merveilleux jeune homme et qu'elles l'aiment bien. Elles en parlent dans les termes les plus élogieux et ne peuvent comprendre pourquoi il a récemment suivi cette voie.

Et le député de Kootenay-Est a ajouté:

M. Bennett, secrétaire adjoint du ministère de l'Intérieur des États-Unis, faisait partie de l'équipe de négociateurs américains. En vertu de ces fonctions, il y a des années qu'il s'occupe de l'administration des réseaux énergétiques. Il dirige le service qui s'occupe de l'organisation et de la vente de l'énergie produite aux États-Unis par les autorités fédérales; l'administration de la vallée du Tennessee et l'Hydro-Bonneville, sont au nombre des entreprises qui relèvent de son ressort. Le général Istchner s'occupe de l'aménagement du fleuve Columbia depuis le début de 1950.

Chef des ingénieurs militaires, il dirige la division du nord-ouest du Pacifique du corps des ingénieurs militaires. Le Columbia est précisément situé dans cette région. Chef du corps des ingénieurs militaires, il a présidé en outre la section américaine de la Commission internationale des ingénieurs pour le Columbia, et quand il est arrivé à la table des négociations, il connaissait la question à fond.

Le député laissait entendre par là que tel n'était pas le cas de nos représentants.

M. Byrne: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Herridge: Volontiers, à condition que cela ne me fasse pas perdre de temps.

M. Byrne: Le député n'admet-il pas que ces renseignements sont identiques à ceux que nous a fournis à tous deux le général McNaughton, lors de ces discussions, et que j'ai dit par la suite, après m'être renseigné davantage, que les négociateurs et les ingénieurs canadiens étaient, à mon avis, parmi les plus compétents de notre continent.

M. Herridge: Oui, c'est très bien, depuis que l'honorable représentant est devenu secrétaire parlementaire, mais pas avant. Avant il se promenait dans Kootenay-Est en disant aux gens que le projet McNaughton était celui qui s'imposait.

Une voix: Racontez-nous toute l'histoire!

M. Herridge: Je vais vous raconter toute l'histoire. J'en ai bien plus que cela à dire,